

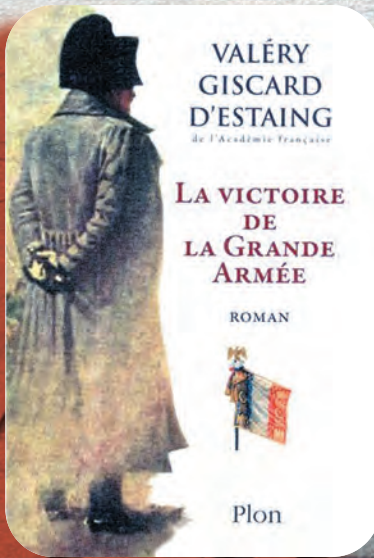
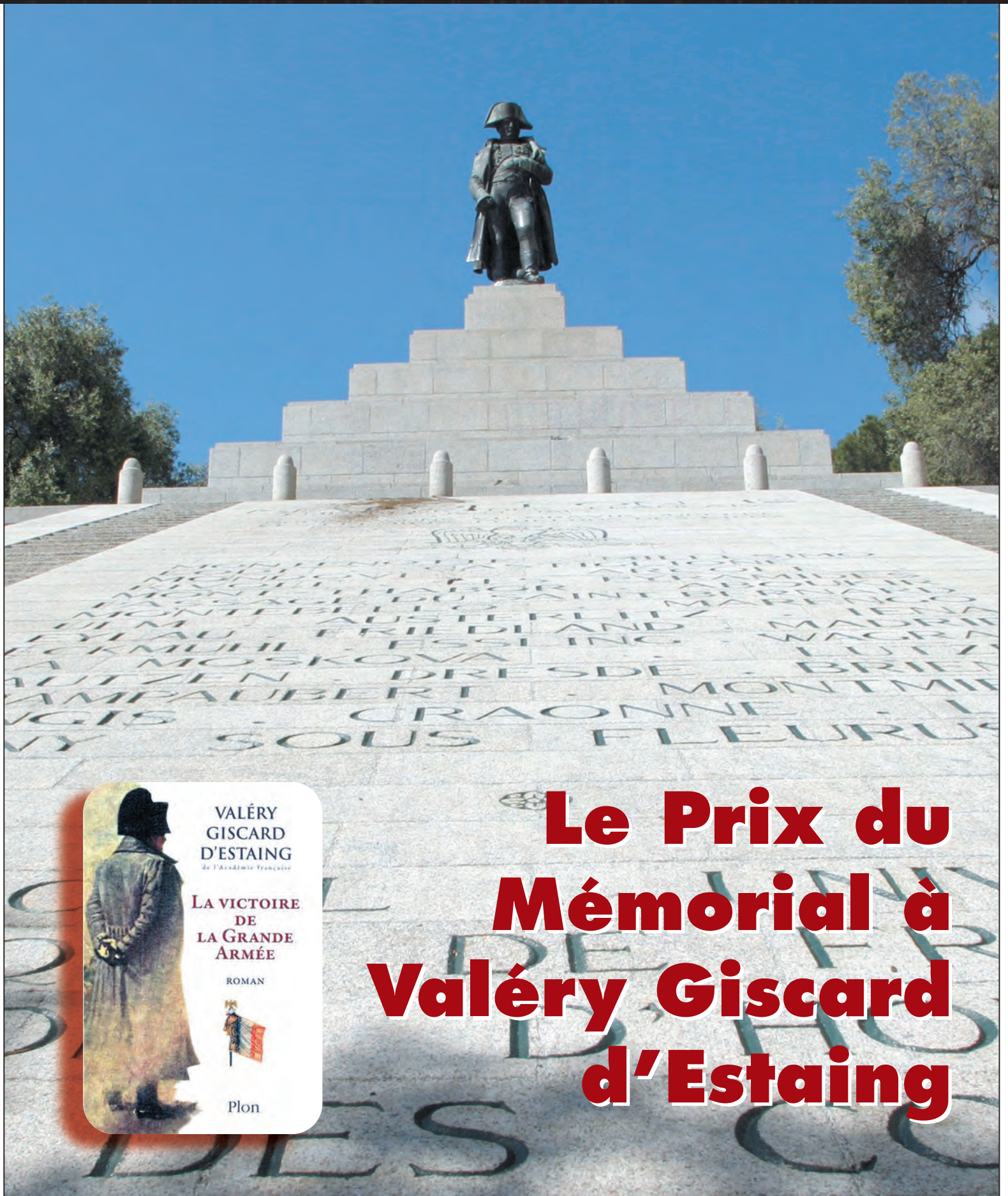
L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 19 août au 1^{er} septembre 2011 - N° 6376 - 60^{ème} année



Le Prix du Mémorial à Valéry Giscard d'Estaing

Théodore de Neuhoff, roi de Corse, mis en scène à La Porta

Pour le 275^{ème} anniversaire de son arrivée en Corse, La Porta s'est préparé à accueillir le Roi Théodore : ainsi sur les places et dans les rues, les villageois se sont réunis pour suivre le cortège de Théodore de Neuhoff, et assister à son couronnement.

Cette évocation mimée, jouée et chantée par les gens de **La Porta** (enfants, jeunes et adultes), a été guidée par les lectures d'**Anne His**. La mise en scène et la direction des ateliers, étaient confiées à **Francine Innocenzi**. Un moment qui aura marqué l'été au village de **La Porta**, réunissant des acteurs et figurants de tous âges, en costumes d'époque et parfaitement dans leur rôle. Le village de **La Porta** s'est transporté plus de deux siècles en arrière, en 1730, braquant tous les regards sur le moment historique du débarquement de **Théodore** en mars 1736. Une fresque dans le plus parfait respect de l'histoire et des personnages, pour mieux connaître **Théodore**, roi de Corse et rappeler – si besoin en est – qu'il est bel et bien venu à **La Porta** où il a été accueilli par le podestat **Vittini**.

De son débarquement, à sa rencontre avec les chefs corses, jusqu'au au sacre du **couvent d'Alisgiani**, la population de **La Porta** s'est plongée dans son passé historique, accueillant avec emphase l'unique roi de son histoire. Acteurs et spectateurs ont apprécié ce rendez-vous de l'été, en tous points royal !



Le spectacle de rue a débuté sur la place Saint Sébastien, pour se poursuivre dans les rues du village, jusqu'à l'église, suivi par un nombreux public, parmi lequel, Stéphanie Grimaldi, maire comblé !



VAGABONDAGE

L'été

L'été... L'estate... Mot magique qui fait rêver... L'été fait de clins d'œil, voire d'œillades coquines à moins que ce ne soit de «râteaux» qui vous empêchent de dormir, alors que vous rêviez de matins triomphants... !

Et «pur si move» disait Galilée alors, vous balayez d'un revers l'échec pour croire à de nouveaux lendemains qui chantent... L'été où les matins sont plus beaux, que vous soyez du côté des Sanguinaires ou sur la plage de Tamarone au bout du Cap...

«La mer, sans arrêt, offrait ses galets» chantait Ferrat... Ils roulent alors pour vous à côté de l'être cher... Et voguent les amours même si, au cours d'un été, elles peuvent être au pluriel.

Et dans la douceur des vacances, vous n'aurez que l'embarras du choix : nuits de guitare, accents sud-américains, groupes corses, avec des voix uniques, fêtes dans nos villages qui s'ingénient à trouver des thèmes : l'huile, le fromage, la pierre, le vin.

Vous vous régalez en achetant des produits vrais qui sont notre culture...

«Allora, bone vacanze» sous un ciel souvent aux millions d'étoiles...

Henri Tisot est décédé... Extraordinaire imitateur du Général De Gaulle, il se produisait un soir au Cirque d'hiver à Paris, spectacle auquel j'assistais...

Parmi les spectateurs un quidam, complètement éméché et «bourré» l'interrompait sans arrêt avec «Et ta sœur», alors Tisot lui cloua le bec avec : «Elle bat le beurre et quand elle battra de la M...tu lècheras le bâton»

Un mot sur le foot...

Pour avoir interviewé de nombreux entraîneurs, je pouvais presque, par anticipation, savoir ce qu'ils allaient me répondre...

A Furiani, lorsque le visiteur avait gagné : «Vous avez une belle équipe et un public formidable...»

Hé oui : «ci l'avevanu ficcata».

Vaincus : «Oh mais il est difficile de jouer en Corse et souvent les arbitres sont sous influence... Ah, non ce n'est pas normal».

Ces propos me reviennent après les doléances du Mans et sa défaite !

Toussaint LENZIANI

Entre nous

Par Pierre Bartoli

MADRID, AOÛT 2011, phare de la jeunesse catholique venue pour prier avec le Pape Benoît XVI, et s'enraciner davantage dans une foi chrétienne vivante et rayonnante ; jeunesse déterminés à contribuer à replacer l'Homme au cœur de la société comme de l'économie !

Pendant ces journées d'intenses échanges, dialogues et méditations, on a pu mesurer combien ces jeunes, représentants plus de 198 pays, ont fusionné à travers la prière par delà les barrières des cultures, des langues, des conditions sociales ou des niveaux intellectuels.

Près de deux millions de jeunes ont vécu plus d'une semaine dans les divers diocèses d'Espagne, avant de converger vers Madrid à la rencontre de Benoît XVI et de l'approfondissement de leur engagement chrétien !

Pour avoir suivi au plus près, les diverses rencontres et cérémonies, je peux écrire que la «Génération Benoît XVI» a dépassé en maturité toutes les générations qui l'avait précédée, prenant à contre-pied tous «les pisse-vinaigre» qui ont tenté de réduire l'évènement planétaire à quelques pantalonnades de manifestants que la réalité du terrain a démenties.

Le Pape, dans toutes ses interventions –comme dans celles des représentants des jeunes- n'a occulté aucun problème, n'a éludé aucune interrogation, examinant les réalités de la société d'aujourd'hui sous l'angle de l'esprit chrétien, fondateur des droits de l'homme et le plus à même d'imprégner d'humanisme et de fraternité les indispensables évolutions visant à placer l'homme au cœur de tout projet, comme de toute finalité.

La portée de ces journées est historique. Rien ne sera plus comme avant. La mondialisation au plan économique avec ses crises financières à répétition, l'emprise d'un capitalisme de plus en plus tentaculaire et réducteur des libertés des nations comme des individus, le matérialisme dilué dans le consumérisme débridé ont atteint leurs limites dramatiquement subies par les peuples.

A Madrid, les drapeaux se mélangeaient pour un kaléidoscope annonciateur de temps nouveaux : le temps du partage des richesses de la planète et de l'avènement de relations apaisées et fraternelles entre les peuples du monde entier dans le respect des croyances et des cultures de chacun avec le triomphe du spirituel transcendant enfin toutes les actions tendant à réduire les précarités, les disparités, les injustices sociales et les tensions générées par l'avidité des hommes de pouvoirs et les volontés hégémoniques des nations !

L'Eglise catholique a démontré les trésors d'énergies capable de renouveler les missionnaires de la foi ! Des jeunes dont l'exubérance joyeuse était contagieuse. Comme leur maîtrise, manifestée tout au long du chemin de croix ou lors de la veillée aux «Quattro vento», lorsque, après la tempête inopinée mais non moins forte, intervint l'adoration du Saint Sacrement. Dans l'instant et pendant plus de vingt minutes, plus d'un million cinq cent milles jeunes sont tombés à genoux et ont fait silence. Sans doute dans ces instants, le plus convaincant et le plus éloquent des discours ! Les jeunes étaient venus prier ensemble avec le Pape !

DIEU, n'est pas mort. A Madrid, les jeunes l'ont rencontré pour l'annoncer au monde entier.

«Quand j'ai été ailleurs...» Michel de Montaigne

Nous sommes sur une île, liés au monde par quelques ports et aéroports ; dans la presse de l'été, surtout celle internationale d'août, interrogeons-nous sur le voyage et sur l'art de voyager... Le guide pourrait être Montaigne.

L'abbé Prunis découvrit au 18^e siècle dans l'ancien **Château de Montaigne** un in-folio dont les premières pages manquent : c'est la relation du voyage du seigneur bordelais entrepris de septembre 1580 à novembre 1581. La lecture de cette œuvre, **Le journal de voyage de Michel de Montaigne**, complète celle des **Essais** qu'elle éclaire souvent : on trouve facilement en librairie la bonne édition proposée par **Fausta Garavini**, en Folio (1983). Ainsi on apprend que **Michel de Montaigne**, l'humaniste que l'on a coutume d'imaginer dans sa «*librairie*» en haut de sa tour, le nez dans ses livres ou admirant ses poutres gravées, fut un voyageur au sens moderne du terme. Il partit un beau matin pour la **Suisse**, l'**Allemagne**, l'**Italie**, tout ouvert à la nouveauté... Sans doute aurait-il voulu aller plus loin, quitter la chrétienté mais il prit son temps, fit des détours, revint sur ses pas : un vrai touriste de la Renaissance ! Sa femme gère son «*ménage*», il a abandonné sa charge de magistrat au **Parlement de Bordeaux**, il supporte mieux à cheval ses crises de «*maladie de la pierre*», il est nanti d'une belle somme d'argent, accompagné de personnes de qualité... Rien ne le

presse. Il lui faut pourtant rentrer un jour en **Périgord**. On ressent à le lire sa jubilation, son envie de poursuivre. L'idée de ce journal de voyage vient de l'un de ses serviteurs, lettré, qui avait pris la peine de noter l'essentiel des actions et propos de son maître ; mais vers le milieu du livre **Montaigne** lui-même, heureux de trouver cette œuvre en train, la poursuit. Un cahier à deux mains, donc.

Mais pourquoi ce voyage ? Parmi les raisons avancées, nous retiendrons le désir de présenter ses **Essais** au roi, d'aller en cure aux meilleures eaux (**Plombières**, **Lucca**), de laisser en de bonnes mains son jeune frère **Monsieur de Mattecoulon** qui doit acquérir à **Rome**, auprès de maîtres, l'art des grands bretteurs. Mais **Montaigne** pare son voyage d'autres vertus : il cherche une forme de sérénité car dans son monde où tout change constamment, où tout est mouvant, il faut bouger pour rester droit. Las des conflits religieux, atteint par la perte d'êtres chers, conscient de son propre vieillissement, cet esprit supérieur ressent par-dessus tout la nécessité de «*frotter et limer sa cervelle à celle d'autrui*».

Des descriptions, de l'ethnologie : les horloges de Suisse, les fontaines, les auberges... Et les

femmes,

leurs atours, leurs poses...

Il en courtise, en fait danser, des indécentes, des pudiques ! Ses remarques sur les attitudes des seigneurs en voyage, sur le climat, les atouts des diverses régions, sur le fait de boire son vin coupé d'eau ou pur ont un charme rare pour qui s'y laisse prendre. La visite au domaine du **cardinal de Ferrare**, un parc animalier (des félins importés, déjà ! Et en volière des «*pigeons d'Inde*», nos dindes d'aujourd'hui), l'exécution publique du bandit **Catena** et la visite au **Tasse**, mélancolique, interné, admiré et si désespérant ! Cela et bien d'autres scènes rapportées sur le vif qui laissent dans les **Essais**, surtout au **livre III**, une indéniable empreinte.

«*La vie est composée, comme l'armoire du monde, de choses contraires*».



Carrefour littéraire

Vendredi 19 août à 17h30, **Musanotra** avait donné rendez-vous aux lecteurs **Casa A. Giafferi** à **Poggio di Venaco** ; un public animé, un très bon moment. Parmi nous, **Hélène Sanguinetti**, poète au verbe particulier, présentée par **Marie Limongi-Marchetti**, nous offrit une lecture performance du début de l'une de ses œuvres intitulée «*Le héros*» (parue en 2008 chez **Flammarion**) ; **Jean-Luc Fournier**, grand lecteur, animateur culturel strasbourgeois avait apporté comme coups de coeur «*Homo erectus*» et le dernier **JC Carrière**... **Jean-Yves Acquaviva**, auteur entre autres du très remarqué **Ombre di Guerra**, paru chez **Albiana**, a partagé sa lecture d'un livre de **Kenneth Cook**, paru chez **Autrement** et

qui traite de la guerre du **Vietnam** (**Le Vin de la colère divine**). Et puis nos habitués, toujours plus intéressants : **Raymond Mei** avec «*Proverbi, detti e massime corse*» de **Mattei**, **Fabienne Francesconi**, **Alain Franchi**, **Lucia**

Memmi, **Bénédicte Savelli** qui a brillamment montré que le même thème saisi par des auteurs, donc des voix différentes, donne des œuvres variées malgré quelques ressemblances ; elle a lu «*Un été sans les hommes*» de **Siri Hustvedt** et «*Infra rouge*» de **Nancy Huston**. **Hervé Chezeville** quant à lui se penche sur une période encore mystérieuse de l'Histoire avec «*Charles VI*» et dit aussi son goût pour les romans historiques de **Jean D'Aillon**, tandis que **Laurent Bindi** a évoqué avec «*Mémoire à deux voix*» le célèbre entretien **Mitterrand/Wiesel**... **Pierre-Louis Pompanon** nous a fait réfléchir de façon ludique ! La soirée s'est poursuivie chez **Sandwiches Land**, près de **Ponte Leccia** (non, ça ne s'invente pas !). Ce rendez-vous en images est archivé sur www.musanotra.fr



Henri XX

Ange-Laurent BINDI manie le verbe et le conjugue avec talent autant par la parole que par l'écriture.

Sa fidélité en amitié le conduit sur de nombreuses voies dont celle de l'art qu'il sait marier avec une aisance passionnée, avec la viticulture.

Au carrefour de l'été, Patrimonio lui a donné l'occasion de joindre l'agréable et le bon goût, avec la saveur d'une amitié partagée avec Henri ORENGA DE GAFFORY, dont la cave rime avec le bonheur des papilles alors que les murs s'illuminent sous les mille couleurs des pinceaux lumineux des artistes-peintres en particulier. L'Occasion pour l'Informateur Corse Nouvelle de renouveler à l'un et à l'autre ses sentiments indéfectibles.



20, c'est justement, le numéro de l'édition des **rendez-vous de l'été** à l'**Espace d'Art Contemporain Henri Orega de Gaffory**, à **Patrimonio**, inaugurée cette année le mardi 12 juillet, comme de coutume en fin de journée.

Une exposition de peinture cette fois agrémentée de musique, guitares et chansons. Aussi quelques appareils photos en bandoulière, des clichés qui resteront. La mémoire des instantanés. **Marie Ferranti** en tête. A l'honneur également, les vingt ans de la création de **Bernard Filippi** et **Jean-Paul Pancrazi**, 1991-2011.

Autour d'un buffet à garnir vite, toujours les mêmes, apparemment des amis nouveaux et inconnus. Mystère comme chaque année. Les enfants, retrouvant ceux des années passées, ne semblent plus les mêmes.

Henri, à qui une invitée demande : «*Et le blanc ?*», répond : «*cette année, il n'y en a pas*», le regard au loin. Pour reprendre sa route vers le prochain groupe tout proche. Seulement deux Panamas, avec ruban pour souligner le tracé du pli.

Le verre contre la poitrine à l'approche précautionneuse de la table, à côté des tonneaux serveurs excellemment garnis et que se réservent jalousement quelques privilé-

giés. La procession, comme le blason bleu et blanc à l'entrée de la cave, y fait songer. Des lauriers roses en fleur pour baliser l'allée, avec ses fuites, des esquisses dans les massifs.

Se retrouvent ce soir **Ghj-Ghj Albertini** (du Riacquistu), **Maddalena Rodriguez**, **Joseph Orsolini**, **Ange Leccia**, **Pierre-Paul Ristrucci**, **Linda Calderon**. Egalement **Guy Maestracci**, le maire, **Jean-Laurent de Bernardi** et **Marc Giovanetti**, opiniâtres à garantir la belle image de l'amitié des vignes du terroir.

Pour égayer, une musique répétitive au début. La variété quoi qu'il en soit souligne la création de nos peintres, beaucoup de rouge mais non identique et pour les trois-quarts du tableau. Dans la première salle sont réunies les œuvres de **Bernard Filippi** (Trésors de guerre, Aiudu Signore, Echanges encourageants...), le rouge sans adhérence et cependant très fort, aux larges biffures. Dans la seconde celles de **Jean-Paul Pancrazi**, (Exigences de l'habitat, Sablier nocturne, Arabesque noyée...), où, avec le rouge, s'imposent des ombres, des bandes grises, oui des arrêts, des tensions plus exactement.

Anne, dans l'affairement, à une interrogation pour la postérité, n'a qu'un mot : «*Quand*

j'aurai le temps...», et de disparaître entre deux bises à la distribution spontanée, chaleureuse et exigeante. **Carla**, le micro pour elle, est l'enfant qui osera chanter. C'est une fois de plus «*U mio mulinu*», ah ! le final, qui vaudra à l'interprète d'être congratulée par **Anne**.

De l'émotion encore dans les applaudissements d'**Esmeralda**, qui quelques instants après aura l'honneur de lui succéder sur la pelouse...

Tant de plaisir chez tout ce monde, une certaine sérénité pour une commémoration attendue, au milieu de discussions renouvelées et de plus en plus fortes avec un appétit difficile à apaiser, faut-il croire. C'est le moment lumineux pour un gâteau monumental avec son «*Happy Birthday*», tous feux éteints. L'orchestre jouant des airs oubliés depuis des années mais encore aimés, après la disparition d'un soleil safran au-dessus de **Saint-Florent**, véritable pied de nez à une après-midi maussade.

Henri, venu s'asseoir, éprouve quelque satisfaction pour un événement préparé avec soin, comme attendu. Et applaudissant, avec discrétion, les musiciens adossés au mur de la cave, et qui déjà se sont évaporés dans la nuit.

Bernard Filippi et Jean-Paul Pan

Bernard Filippi et Jean-Paul Pancrazi se sont connus au sein de la section artistique du Lycée Marbeuf à Bastia à la fin des années 60. En 1991, ils ont inauguré ensemble l'Espace d'art contemporain Orenga avec la première exposition présentée. Le destin commun de Bernard Filippi et Jean-Paul Pancrazi s'est poursuivi depuis au travers d'une forte complicité même si chacun a emprunté ses propres voies créatrices. C'est donc tout naturellement que le maître des lieux leur a demandé d'exposer de nouveau pour le vingtième anniversaire de l'Espace Orenga de Gaffory. Une manière de célébrer avec eux «cette formidable aventure de l'art contemporain initiée dans un esprit et un lieu ouvert à toutes les rencontres». Leur exposition, à découvrir jusqu'au 29 septembre, a pour but de «révéler, au travers des œuvres exposées, la démarche personnelle empruntée par chacun pour figer le temps dans une trace, témoin d'un moment, d'une expérience sensible, déjà et à jamais révolue».

Interview croisée de deux artistes liés à la fois par une profonde complicité et une identité artistique forte.

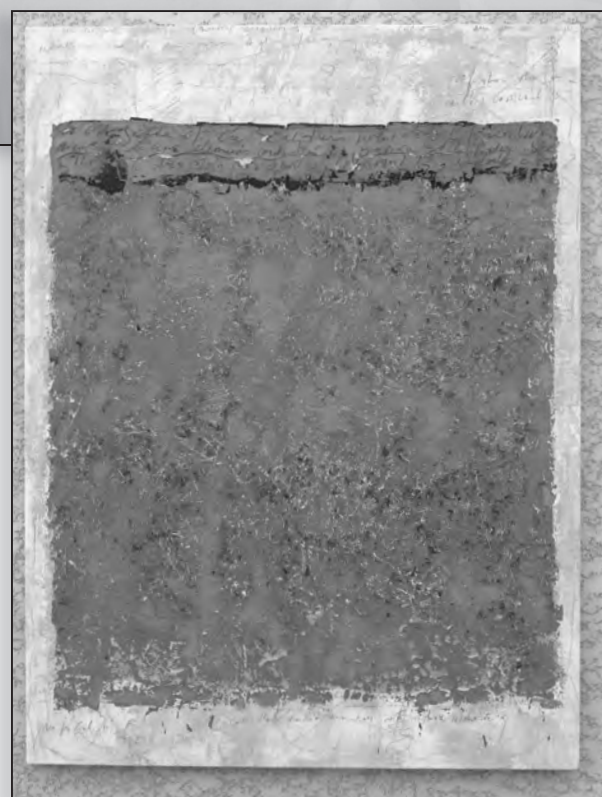
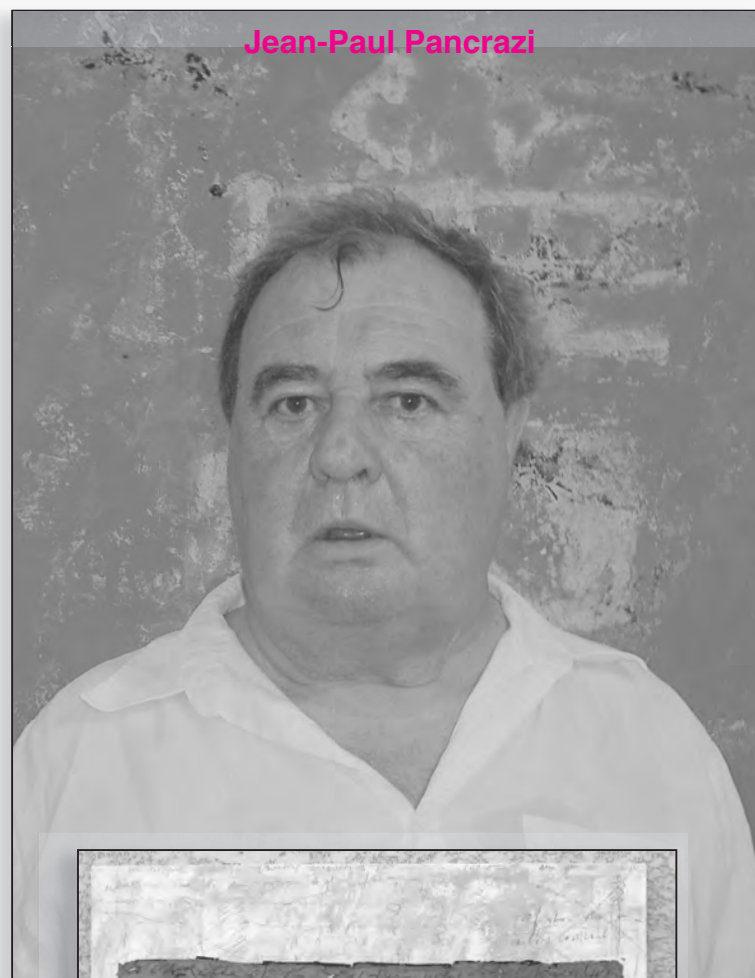
► **En 1991 vous avez inauguré ensemble l'espace d'art contemporain Orenga. Que représente cette nouvelle exposition pour vous, vingt ans plus tard ?**

Jean-Paul Pancrazi : Entre l'exposition de 1991 et celle de 2011, j'ai exposé à trois reprises chez Henri Orenga. Cette nouvelle exposition s'inscrit donc dans la continuité. Evidemment elle est commémorative puisque vingt ans se sont écoulés (constat d'ailleurs assez effrayant!).

Bernard Filippi : Vingt ans après cette exposition affirme une persistance de la peinture comme expression possible, affirmation à la fois d'une démarche «moderniste» et «classique», voire conventionnelle. Je veux dire qu'il demeure une fidélité aux dispositifs de l'objet tableau tel qu'il est conçu depuis le quinzième siècle en Europe occidentale. «Fidélité» serait le mot exact pour parler de cette exposition. Fidélité en amitié aussi et dans cet ancrage pictural et expressionniste. Cette exposition veut signifier une foi en la couleur comme base de l'expression picturale toujours mise au service d'une recherche d'élégance et de distinction. En citant l'ami Antoine Graziani, «couleurs d'une extase qui ne s' imagine que continue, quand on la sait éphémère».

► **Quelles sont vos principales sources d'inspiration ?**

JPP : Je n'ai pas à proprement parler de sources d'inspiration... Je vais à l'atelier et je me mets à l'ouvrage (je célèbre) : je ne considè-



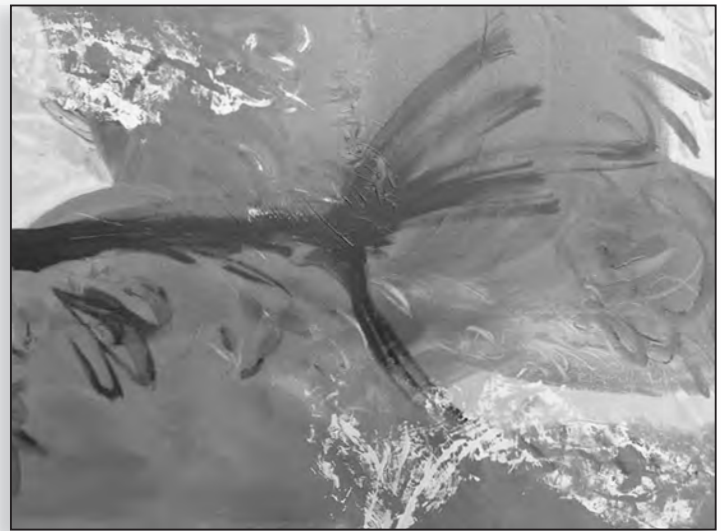
Tapis de verdure

re pas la terre comme un fil rouge, mais plutôt comme un élément constitutif quasi omniprésent de ma peinture...

ancrazi : «Vingt ans après...»



Bernard Filippi



Histoire difficile

► **Quelles sont vos œuvres préférées ?**

JPP : je peux citer pêle-mêle les œuvres de Van gogh, Veronese, Monet, Jasper Jonhns, Delacroix, Caravage, De Kooning, Motherwell, Giacometti, Richatd Long, Tony Cragg, Chilida...

B.F : Je suis entré en peinture par Matisse et Cézanne. La persistance du projet Matissien me semble évidente. Et puis aussi les expressionnistes abstraits américains... Peut-être plus les Cy Towmbly récents que De Kooning.

► **Quel regard jetez-vous sur l'art contemporain insulaire ?**

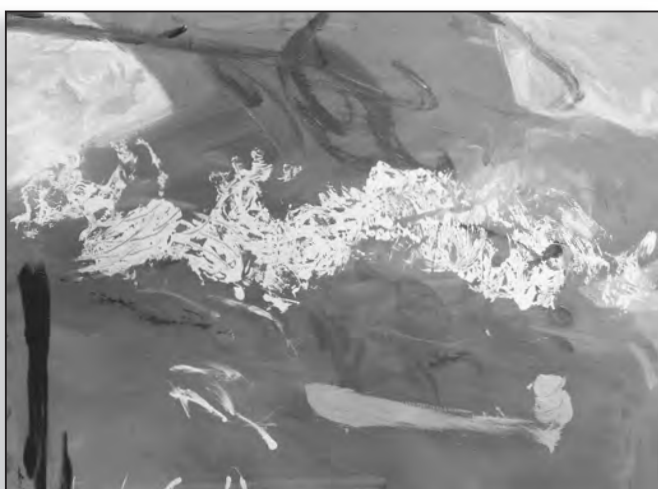
JPP : Je note avec plaisir l'émergence de jeunes artistes et le fait que l'enthousiasme des anciens est toujours intact.

B.F : Si l'on entend par «art contemporain» le travail de gens qui s'inscrivent dans une expérimentation et une recherche tendant à s'inscrire dans une réalité proche de l'actualité ou d'une vision actuelle de la société, je suis plutôt du côté d'une tradition ; je veux dire que l'art le plus contemporain serait aujourd'hui du côté de la technologie, de l'internet , de la vidéo ou bien dans ce qui peut se dire une «esthétique de la récupération». Dans ce contexte ma démarche reste «classique». Je suis un «moderne classique». Peut-être même «historique» dans le contexte corse ! De manière plus générale, il y a en Corse une vitalité étrange, une créativité un peu sauvage que je trouve étonnante. Les artistes qui vivent et travaillent aujourd'hui dans cette île font preuve d'une belle énergie. J'espère que ce n'est pas seulement l'énergie du désespoir.

► **Quels sont vos futurs projets ?**

JPP : Une exposition à la galerie Sordini à Marseille en octobre prochain.

B.F : J'ai envie de revenir à l'édition, à la fabrication de livres d'art et à la collaboration avec des écrivains et des poètes. J'ai besoin de poésie. Je vais essayer de faire éditer un livre-objet, quelque chose de splendide et de complètement inutile. J'ai aussi le projet d'exposer en Suisse mais là de manière toute habituelle, je veux dire dans une galerie à Genève.



Babone

B.F : Je ne sais pas si je crois beaucoup à l'inspiration. Je crois plutôt au travail. Mais si voulez dire «Quels sont vos sujets, vos thèmes» je dirais que je ne fais qu'essayer de transcender mon quotidien. Autrement dit transmuter la réalité quotidienne, transformer les jours en visions orphiques. Je ne crois pas à l'inspiration parce que je préfère parler de maturation ou de décantation pour essayer d'obtenir cette «haute note rouge» qui signe mes tableaux.

AJACCIO : L'Ecole des Jeunes Sapeurs-pompiers effectuera sa rentrée le 1^{er} octobre et, concernant les jeunes nés en 1999, met les dossiers de candidature aux tests de sélection à la disposition de toutes celles et tous ceux qui sont intéressés par ces activités. Les dossiers sont à retirer auprès du secrétariat de l'Ecole, avenue Noël Franchini, de 9h à 15h. Contact : 04 95 29 18 04 ou par Email : ecolejsp@yahoo.fr

OLMETO : l'église paroissiale, le 15 août 2011 avait retrouvé – après les travaux de restauration, notamment de la nef – toute sa splendeur. La population et les nombreux fidèles des paroisses alentour ont vécu la cérémonie de l'Assomption dans l'enchantement d'une église complètement rénovée. Compliments à tous les acteurs de cette réussite.

MURATO : l'église San Michèle se refait une santé avec un programme de restauration visant à lui redonner son lustre d'antan à l'extérieur comme à l'intérieur. Commencés au mois de mai, les travaux devraient durer environ huit mois. Une rénovation qui donnera à l'édifice, classé monument historique en 1875, les moyens de défier encore longtemps les rigueurs du temps pour la plus grande satisfaction de la population de Murato et des visiteurs nombreux conquis par cette église à l'architecture originale qui faisait écrire à Prosper Mérimée qu'elle était «la plus élégante, la plus jolie église de Corse».

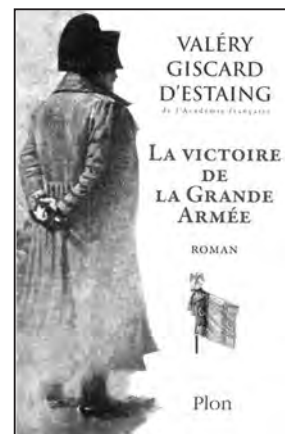
GHISONACCIA : depuis le 22 août, les inscriptions à la Cantine et à la Garderie scolaire sont prises auprès du secrétariat de la mairie. Les enfants souhaitant déjeuner à la cantine scolaire le vendredi 9 septembre, jour de la rentrée ainsi que la semaine du lundi 12 au vendredi 16 septembre doivent avoir été inscrits avant le lundi 5 septembre, impérativement.

PORTO-VECCHIO : récemment, Georges Mela, maire de la cité du sel, accompagné d'Anne-Marie Nieddu et Christian Stefani, adjoints, a rendu visite au chantier du Complexe Sportif du Prunello. Une réalisation de grand intérêt pour les sportifs et qui devrait être livrée, comme prévu, fin septembre 2011.

BONIFACIO : du 5 au 11 septembre se déroulera le 1^{er} Festival International de Tango Argentin avec des couples de danseurs et des musiciens qui se produiront partout à travers la cité où plusieurs bals seront organisés.

A Valéry Giscard d'Estaing, le Prix du Mémorial 2011

Le Grand Prix littéraire d'Ajaccio, le prix du Mémorial 2011, a été attribué à l'ancien Président de la République, Valéry GISCARD d'ESTAING pour son roman historique sur «La Victoire de la Grande Armée» paru chez PLON en 2010. Ce prix lui sera remis le 16 septembre dans les Salons Napoléoniens de l'Hôtel de Ville d'Ajaccio.



Il convient de rappeler que le Jury est aujourd'hui présidé par Jean-Claude CASANOVA de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Jean TULARD, Maurice SCHUMANN, Alexandre SANGUINETTI, Le Cardinal LUSTIGER, Jean d'ORMESSON, Alain DUHAMEL, Mona AYOUB, Jean DANIEL... font partie des personnalités ayant reçu le Prix du Mémorial.

A signaler que le Président de l'Association du Mémorial, Francis GAMBARELLI a annoncé qu'après dix ans de Présidence, il ne demanderait pas le renouvellement de cette fonction qu'il a assumée avec grande ouverture. Sa succession s'avère difficile tant il a su imprimer à l'association la marque de sa personnalité.

«La victoire de la Grande Armée»

«Le 14 septembre 1812, Napoléon fait son entrée dans Moscou. Il pressent qu'à rester trop longtemps, il risque de courir à la catastrophe. Il donne alors à ses maréchaux un ordre stupéfiant : dès demain, la Grande Armée quittera Moscou et regagnera la France. Il ne s'agit pas d'une fuite, mais d'une manœuvre par laquelle il veut écraser Koutouzov en le contraignant à l'offensive. Le héros de ce livre, le général François Beille, est chargé de rester en contact avec l'ennemi de manière à lui faire croire qu'il s'agit de l'arrière-garde de la Grande Armée et que celle-ci est toute proche. Une fois la méprise dissipée, Koutouzov se précipitera sur les traces de l'Empereur pour l'empêcher de quitter le pays. Le lieu de la bataille est choisi par Napoléon, près de Vilna, non loin du Niémen. Les Russes sont écrasés et s'ouvre alors une nouvelle période : Napoléon, de retour en France, décide d'abdiquer et de se consacrer à la paix. Il transmet le pouvoir à son fils adoptif, Eugène de Beauharnais. Deux cents ans après, l'auteur réécrit l'histoire dans un roman original et convaincant où la vie de l'époque, la guerre et deux amours passionnées captivent l'attention.»

C'est la rentrée multimédia !

Le lundi 5 septembre 2011, le p@m de Vescovato, géré par l'association familiale la Casinca fait sa rentrée dans ses locaux d'Arena, à partir de 15 h. Débutants, avancés... tous sont attendus pour cette rentrée interactive qui promet de nombreuses surprises.

Renseignements et informations au : 04.95.36.44.56.



Cozzano : à tir d'ailes

Venue de Corte où elle soigne les oiseaux blessés, Flora Leschi a rejoint, à la «Casa d'u Parcu», Charles-Antoine Mondoloni et Jean-Luc Seta, agents du PNRC. La protection et la sauvegarde des espèces sont les priorités de la politique suivie par le Parc National Régional de Corse, voulue et mise en œuvre par son président Jean-Luc Chiappini et Christian Cesari, le Coordonateur Général des Services. A Cozzano, jeunes et moins jeunes furent nombreux à assister à ces envois à caractère pédagogique aussi.

Sartène : Jean-Paul Poletti, fêté en ses domaines

Musicien, poète, chanteur, formateur, animateur, producteur... Jean-Paul Poletti s'avère un bâtisseur dans le monde de l'art. L'hommage qui lui a été rendu tout au long de cette inoubliable journée du 16 août se prolongeant tard dans la nuit et jusqu'à l'aube, était plus que justifié et mérité ! Quarante années au service de cet art et un engagement qui, de Canta U populu Corsu au Chœur d'hommes de Sartène, ne s'est jamais démenti. Bravo l'artiste

Un militant diplômé

Pierre **POGGIOLI**, figure historique du nationalisme en **Corse**, auteur de plusieurs ouvrages de référence sur cette mouvance qu'il connaît dans ses moindres détails, vient d'obtenir avec la mention «*très honorable*» et les félicitations du Jury un doctorat délivré par l'**Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille** sur sa thèse portant sur les armées de l'ombre **irlandaises, basques et corses**.



AJACCIO - SAINT ROCH la tradition a été respectée à Ajaccio ce 16 août 2011, messe chantée en présence de **Confréries** et notamment de celle «**di u San Ruchellu**», d'élus et de personnalités parmi lesquelles notamment **François CASASOPRANA**, Conseiller Général d'Ajaccio et adjoint au maire, **Anne-Marie LUCIANI** et **Valérie TOMI**, adjointes au Maire, bénédiction et partage du pain, procession jusqu'à l'église «**di u San Ruchellu**» de la **rue Fesch**. Cette année revêtait pour la paroisse et ses fidèles une grande importance, puisqu'elle marquait le passage de témoin entre le Président fondateur de l'association, **Pierre-Jean LUCCIANI** qui après bien des années marquées par le dévouement et la passion, a souhaité prendre un repos mérité et le nouveau et jeune Président **Joseph PIERI**, qui aura la lourde charge de faire franchir de nouvelles étapes à son association...

Tous nos souhaits amicaux les accompagnent ; notons également qu'au cours de cette messe du 16 août, **Pierre-Jean LUCCIANI**, qui est par ailleurs Vice-président du Conseil Général de la Corse-du-Sud, a été fait **Prieur d'Honneur** de «**A Cunfraterna di u San Ruchellu**».

PROPRIANO l'**Association Cors'Acquarella** organise des cours d'aquarelle chaque vendredi après-midi, de 14 à 17 heures, à la bibliothèque municipale, sous la houlette de **Clara PIAN**.

Ces cours s'adressent aux débutants et aux initiés adultes ou adolescents à partir de 14 ans !

Inscriptions et renseignements : **06 22 24 56 97**.

Toujours à **PROPRIANO**, des **STAGES DE PARACHUTISME** tous niveaux avec des moniteurs très expérimentés sont proposés par l'**Ecole de Parachutisme**.

Inscriptions sur place au terrain d'aviation ou par téléphone au **04 95 27 30 63**.

MACINAGGIO découvrir le **Cap Corse** par la mer, voire aller jusqu'à l'**Ile de Capraja** est une aventure qui d'avril à octobre est possible, pour qui veut emprunter le «taxi de la mer» qu'est le bateau «**U San Paulu**» qui propose plusieurs formules.

Grâce à **Sylvain** et **Léa CAMPOS**, à l'initiative de cette entreprise et aux commandes des opérations, ce «plus» est très apprécié par les vacanciers de tous âges.

Renseignements, tarifs et horaires : **06 14 78 17 16** ou www.sanpaulu.com

ALERIA un commerce particulièrement, à **Cateraggio**, près de l'**Office du Tourisme**, la «**Boucherie-Charcuterie-traiteur chez Eric**».

Un établissement qui, au fil des années, s'impose comme l'incontournable des saveurs gourmandes dans le domaine de l'alimentaire : choix, diversité, qualité des produits...

Ouvert du lundi au samedi de 7 heures 30 à 13 heures et de 16 heures à 20 heures. Dimanches et jours fériés de 7 h 30 à 13 heures.

BASTIA L'E.G.C. MEDITERRANEE BASTIA, est la 1^{ère} **Ecole de commerce Bac+3**, qui, à Bastia, propose une formation reposant sur deux orientations fortes : le management du développement durable et la création/reprise d'entreprise.

Cette Ecole, classée n° 1 des écoles de commerce à Bac+3 par «**Le Figaro Magazine**», se développe grâce au fort engagement de la **CCI territoriale de Bastia et de la Haute-Corse**.

Comment intégrer l'**EGC Bastia Méditerranée** ? Pour les futurs bacheliers, bacheliers et Bac+2 : inscriptions en ligne au concours «**Bachelor**» sur www.egc-mediterranee-bastia.fr

Le dernier concours 2011 est prévu le lundi 5 septembre prochain (**Contact au 04 95 30 00 13 – Mail : egc-scolaire@ccihc**).

SCANDOLA Réserve Naturelle. Le dernier inventaire réalisé par les experts du **GEM** (Association internationale à caractère scientifique dont l'objectif est la connaissance et la gestion des populations de mérous et de leur écosystème – www.gemlemerou.org – a comptabilisé, la dernière semaine de juillet 2011, plus de 600 mérous, alors qu'il n'y en avait plus que 6 en 1975, dans le même espace maritime.

Par ailleurs, alors qu'à la même époque les corbs avaient disparus dans la même zone, l'inventaire 2011 permet d'enregistrer la percée de plusieurs centaines de poissons de cette espèce.

CENTURI avec plus de 65 tonnes de langoustes pêchées chaque année, le **port de Centuri**, dont la modernisation prochaine ouvre de nouvelles perspectives, est le premier port français pour la pêche à la langouste.

Depuis mars, le casier remplace le filet pour une pêche réglementée par la **Corse** en vue de préserver ce produit «*noble et emblématique de la Corse*» comme le précisait récemment le Président du **Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Corse** (CRPMEM), **Gérard ROMITI**.

A **Centuri**, la langouste est le produit phare, pêchée du 1^{er} mars au 1^{er} octobre.

À «**l'Institut Beauté Zen**», au 4, **Cours Général Leclerc**, à **Ajaccio**, **Virginie** accueille du mardi au samedi.
Tél : **04 95 76 14 55**.

Sud Automobile Services Occasions toutes marques (crédits, garanties, reprises) ouvre à **Ajaccio**, au 48, **Avenue Noël Franchini – Espace Rodeo**.
Tél : **04 95 76 16 20 – 06 03 83 51 67**.

A Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, «**l'Armonia restaurant**», à **Taglio-Rosso**, sur réservation, propose des soirées chants corses, guitares, mandolines, accordéon, pour accompagner ses menus : spécialités corses avec cabris, cochons de lait au feu de bois.
Tél : **04 95 71 56 55 – 04 95 71 45 76**.

La Compagnie aérienne régionale Air Corsica vient de recruter onze apprentis mécaniciens qui ont signé un contrat de formation de cinq années, à partir du 5 septembre 2011. Au **centre de formation des métiers de l'aérien de Vilgenis** dans l'**Essonne** pour trois d'entre eux, alors que les huit autres intégreront l'**Ecole Aéronautique pluridisciplinaire ESMA**, à **Montpellier** !

Une initiative qui démontre la volonté de la **Compagnie régionale aérienne** d'aller de l'avant !

Jean-Marc Olivési, conservateur de la **Maison Bonaparte**, à **Ajaccio**, a récemment déclaré que «*la fréquentation est en hausse en juillet par rapport à l'an dernier*» en ce qui concerne le nombre de visites. Précisant par ailleurs : «*Nous avons totalisé 12383 entrées en 2011 contre 11192 l'année précédente.*»

Le Jumelage Ajaccio – La Madalena prend du relief. Initié, il y a une vingtaine d'années, par **Giuseppe Deligia** et **Charles Ornano**, ce jumelage sous la houlette d'**Angelo Comiti** et **Simon Renucci**, les maires actuels des deux cités, se veut plus «*offensif*», sous la forme d'un partenariat renforcé.

Une réunion programmée en septembre devrait concrétiser un nouveau dispositif.

Les fouilles archéologiques en cours, au **Niolu**, sur le site du **Castellu di Saravalle**, près de **Calacuccia**, sous la houlette de **Ghjuvanu-Filippu Antolini**, archéologue, se déroulent avec le concours d'étudiants venus du **Continent**, d'**Espagne** et d'**Italie**, aussi.

La passé néolithique du **Niolu**, ainsi tamisé, pourrait révéler bien des secrets !

Fabienne Marcangeli

«*Passionaria du jazz et princesse de la bossa*»

La chanteuse Fabienne Marcangeli vient de publier son premier album intitulé joliment «*The lovebird*». De sa voix limpide, souple et malicieuse, Fabienne nous offre un large éventail de son talent aux multiples facettes allant du jazz léger et pétillant à la bossa tendre et nonchalante. Elle nous offre au total onze morceaux, soit quarante minutes de bonheur !

Votre premier album «*The lovebird*» ne compte que quatre standards américains. Vous avez privilégié la bossa nova, soit six titres, dont le célèbre «*Corcovado*» de Carlos Jobim que vous avez adapté en langue corse sous le titre «*L'ancura*». Etes-vous plutôt bossa que jazz ?

J'ai toujours aimé la musique brésilienne. La bossa me colle à la peau depuis mes jeunes années alors que ma découverte du jazz est plus récente. Mon premier disque de jazz, je m'en souviens. C'est un CD signé par deux géants noirs américains du saxo ténor, Coleman Hawkins et Ben Webster accompagnés par le quartet du pianiste éblouissant, Oscar Peterson. Un disque génial ! Pour moi, ce fut un vrai choc. Ça m'a donné envie d'aller plus loin dans la connaissance du jazz. Comme j'aimais chanter, j'ai écouté en priorité les incontournables divas du jazz vocal, Ella, Sarah Vaughan et Billie avant d'être séduite par l'art de Shirley Horn et d'Helen Merrill. Mais, ma préférée demeure l'extraordinaire Anita O'Day, la plus musicienne des chanteuses. Je possède tous ses enregistrements !

Hormis trois morceaux, tous les titres de votre CD sont en anglais. Pourquoi ?

Pour moi, l'anglais c'est la langue du jazz. C'est celle qui «sonne» le mieux jazz. C'est celle que je chante le plus naturellement.

Votre album, «*The lovebird*», est-ce pour vous une étape dans votre carrière ou un aboutissement ?

Les deux. C'est surtout la réalisation d'un projet à l'occasion de retrouvailles, à Calvi, voici quinze ans, avec deux amis que j'avais connus, à la Faculté de Marseille, dans les années 80, alors que je suivais mes études de pharmacie. Il s'agit des deux frères LE VAN, Christophe à la basse et Philippe à la batterie. Ils m'accompagnent dans mon album. David Dupeyre est, quant à lui, à la guitare.

Vous êtes très attachée à Calvi. Pour quelles raisons ?

Calvi est la ville de mes débuts. Je dois tout à René Caumer, le Président-Fondateur du premier festival de jazz de Corse. Il m'a encouragée à me produire sur scène. Il m'a fait confiance en facilitant mon entrée dans le comité d'organisation du festival de Calvi. Calvi n'a



pas été, pour moi, seulement un point de départ, ce fut un véritable tremplin ! Cela m'a donné l'envie de progresser, d'améliorer ma technique. J'ai effectué, notamment, des stages au CREST Jazz Vocal avec Michèle Hendrix. J'ai ensuite suivi, à Paris, des cours donnés par Anne Ducros puis David Lynx etc.

Dans «*The lovebird*» vous interprétez une seule chanson en français intitulée «*Princess*». Elle est signée René Caumer qui vous présente comme «*une passionaria du jazz amoureuse d'un swing souple, tendre et mordant*». Que pensez-vous de cette définition ?

C'est très élogieux, cela me touche profondément venant de ce passionné de jazz. Dans «*Princess*», René Caumer parle d'une «*princesse feeling samba*, tout en tendresse bossa nova...» Certains ont cru me reconnaître dans cette description. Pourquoi pas ? Merci René !

Quels sont vos projets ?

Au lendemain d'une tournée de vingt concerts à travers toute la Corse qui s'achève au festival de Pinarello, j'aurai la chance de partager l'affiche des Musicales de Bastia, en octobre prochain, avec Jacques Higelin et Daniel Waro, musicien, chanteur et poète réunionnais, le chanteur du maloya. Il se produira en compagnie du groupe vocal A Filetta. Egalement à l'affiche des Musicales, le bluesman Keith

B. Brown. Que du beau monde, je suis ravie !

Dans les deux prochaines années, je souhaiterais enregistrer un nouvel album avec un pianiste, sans doute Pierre Rebouleau. Mais, plus qu'en studio, c'est sur scène que je me sens le plus à l'aise. J'aime, par-dessus tout, le contact avec le public. Sa présence me stimule, c'est avec lui que je vis le mieux ma musique et que je partage la joie de chanter !



SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE ET ARTISANALE DE LA REGION CORSE « SOCAMA REGION CORSE »

Société Coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par la Loi du 13 mars 1917 et l'ensemble des textes relatifs au cautionnement mutuel et aux établissements de crédit, inscrite par la Chambre Syndicale des Banques Populaires sous le n° A 453 et agréée collectivement par le comité des établissements de crédit (décret du 25 juin 1993)
Siège social : 6, Avenue Antoine Sérafini - 20000 Ajaccio - 300 189 420 RCS Ajaccio

Documents comptables annuels approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mai 2011

- I - Bilan au 31 décembre 2010

1

ACTIF	Code poste	Exercice N	Exercice N-1
Caisse , Banque, Centrales, CCP	010		
Effets Publics et valeurs assimilées	020		
Créances sur les Etablissements de Crédit	030	<u>653.302,99</u>	<u>485.784,47</u>
Opérations avec la clientèle	048	<u>112.695,84</u>	<u>84.337,98</u>
Obligations et Autres Titres à revenu fixe	060	<u>189.581,86</u>	<u>424.526,48</u>
Actions et Autres Titres à revenu variable	070	<u>841.832,20</u>	<u>895.703,28</u>
Participations et Activité de Portefeuille	091	<u>4.496,00</u>	<u>4.496,00</u>
Parts dans les Entreprises liées	100		
Crédit-bail et location avec Option d'Achat	110		
Location simple	120		
Immobilisations Incorporelles	130		
Immobilisations Corporelles	140		
Capital souscrit non versé	150		
Actions Propres	160		
Autres actifs	170	<u>65.226,66</u>	<u>38.915,66</u>
Comptes de Régularisation	180	<u>701,12</u>	<u>1.200,00</u>
TOTAL ACTIF	L98	<u>1.867.836,67</u>	<u>1.934.963,87</u>
PASSIF	Code poste	Exercice N	Exercice N-1
Banques, Centrales, CCP	300		
Dettes envers les établissements de crédits	310	<u>388.639,60</u>	<u>438.943,79</u>
Opérations avec la clientèle	348		
Dettes représentées par un titre	350		
Autres Passifs	360	<u>0,00</u>	<u>7.582,00</u>
Comptes de régularisation	370	<u>20.984,16</u>	<u>20.351,02</u>
Provisions pour Risques et Charges	380	<u>174.267,95</u>	<u>191.343,82</u>
Dettes Subordonnées	430	<u>727.315,94</u>	<u>722.907,49</u>
Fonds pour risques Bancaires Généraux	420	<u>7.756,47</u>	<u>7.756,47</u>
Capitaux Propres Hors FRBG	435	<u>548.872,55</u>	<u>546.079,28</u>
Capital souscrit	440	<u>81.342,45</u>	<u>78.940,35</u>
Primes d'émission	450		
Réserves	460	<u>437.138,93</u>	<u>377.800,19</u>
Ecart de Réévaluation	470		
Provisions réglementées et Subventions d'investissement	475		
Report à Nouveau (+/-)	480	<u>30.000,00</u>	<u>30.000,00</u>
Résultat de l'exercice (+/-)	490	<u>391,17</u>	<u>59.338,74</u>
TOTAL PASSIF	L99	<u>1.867.836,67</u>	<u>1.934.963,87</u>
HORS BILAN	Code poste	Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement	615		
Engagement de garantie	635	<u>12.992.707,55</u>	<u>12.249.003,56</u>
Engagement sur titres	655		
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement	705		
Engagement de garantie	715	<u>1.364.883,97</u>	<u>981.117,88</u>
Engagements sur titres	735		

II - Compte de résultat

	Code poste	Exercice N	Exercice N-1
+ intérêts et produits assimilés	500	82.810,53	82.854,14
- intérêts et charges assimilées	505	4.295,54	7.835,73
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	510		
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	515		
+ Produits sur opérations de location simple	520		
- Charges sur opérations de location simple	525		
+ Revenus des titres à revenu variable	530	152,86	168,60
+ Commissions (produits)	540		
- Commissions (charges)	545		
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	550		
+/- Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de placement et assimilés	555	12.797,13	31.265,70
+ Autres produits d'exploitation bancaire	560		
- Autres charges d'exploitation bancaire	565		
PRODUIT NET BANCAIRE	600	91.464,88	106.452,71
- Charges générales d'exploitation	605	27.800,98	30.413,96
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	610		
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	620	63.663,90	76.038,75
+/- Coût du risque	625	-65.646,77	1.843,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	630	-1.982,87	77.882,15
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	640		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	650	-1982,87	77.882,15
+/- Résultat exceptionnel	655	2.374,04	7.767,59
- Impôts sur les bénéfices	660	0,00	26.311,00
+/- Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	665		
RESULTAT NET	690	391,17	59.338,74

III - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2

Les comptes annuels de la SOCAMA CORSE tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration font ressortir :

- Pour le Bilan un total actif et passif de 1.867.836,67 euros
 - Pour le compte de résultat un total de produits de 423.242,22 euros un total de charges de 422.851,05 euros et un résultat net bénéficiaire 391,17 euros
- L'exercice 2010 a eu une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2010.

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

I) Principes généraux

Les comptes annuels sont établis selon la réglementation applicable aux établissements de crédit et dans le respect des principes comptables généralement admis en France. La présentation des comptes est conforme au règlement 91-01 du Comité de Réglementation Bancaire et de l'instruction 93-01 de la Commission Bancaire, ainsi qu'aux nouveaux formats définis par le règlement 2000-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

II) Gestion de la SOCAMA CORSE

Mandat est délivré par la SOCAMA CORSE à la Banque Populaire Provençale et Corse aux fins d'assurer la gestion administrative et comptable de celle-ci, son contrôle interne, le secrétariat du Conseil d'Administration ainsi que le recouvrement de contentieux.

En conséquence la Banque Populaire Provençale et Corse remplit, aux lieux et place de la SOCAMA CORSE et pour son compte, l'ensemble de ses obligations juridiques, fiscales, réglementaires et comptables y compris la gestion des provisions.

III) Evénement post clôture

Néant

IV) Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des engagements de hors bilan

De chaque déblocage de prêt octroyé par la Banque Populaire Provençale et Corse dont la SOCAMA CORSE décide d'accorder sa garantie, résulte un engagement effectif de cette dernière en qualité de caution solidaire.

Ces engagements sont matérialisés dans le hors bilan de la SOCAMA CORSE pour le montant du capital restant du de ces prêts.

Ces engagements se scindent :

- en garanties d'ordre de la clientèle pour un montant de 12.616.131,21 euros au 31/12/2010 représentant les garanties sur les concours sains.
- en engagements douteux pour un montant de 376.576,34 euros au 31/12/2010 indiquant les garanties sur les concours douteux. L'identification en engagement douteux est effectuée conformément aux procédures du contrôle interne.

Concernant les engagements douteux : ces derniers sont majorés des engagements compromis dont l'appel en paiement par la Banque Populaire Provençale et Corse n'a pas eu lieu à la clôture de l'exercice.

Parallèlement la SOCAMA CORSE procède à l'enregistrement dans son hors bilan des contre-garanties reçues du Fonds européen d'Investissement «FEI», au titre des prêts ci-dessous désignés, octroyés par la Banque Populaire Provençale et Corse, et pour lesquels la société de caution mutuelle a accordé sa garantie :

- prêts «express Socama européen»
- prêts «Socama transmission reprise» dédiés à la reprise d'entreprise

Cette contre-garantie est retenue dans le hors bilan de la SOCAMA CORSE à hauteur de 50% des échéances restant dues de ces prêts.

Au 31/12/2010, cette contre-garantie s'élève à 1.364.883,97.

CREANCES DOUTEUSES - SOCIETARIAT

(règles relatives aux dépréciations).

Consécutivement à la mise en jeu de sa garantie afférent à un engagement douteux compromis par la Banque Populaire Provençale et Corse, la SOCAMA CORSE en règle son montant ou fait appel à une avance auprès de celle-ci (rémunérée au taux du T4M+0.50%).

Ce règlement se matérialise par la naissance d'une créance douteuse comptabilisée à l'actif du bilan de la SOCAMA CORSE.

Enregistrement des Provisions :

Les dépréciations sont calculées de manière actuarielle sur la base des flux futurs attendus sur chacune des créances douteuses.

Les provisions sur créances douteuses sont évaluées après analyse individuelle des dossiers, en tenant compte du patrimoine du débiteur, des cautions, ainsi que de la valeur des autres garanties (hypothèques, nantissement, gages...) ; ces dernières sont revues selon une fréquence trimestrielle.

(*) Tableau de taux de provisionnement recensant les cas les plus fréquemment rencontrés :

Liste non exhaustive : informations données à titre indicatif pouvant faire l'objet d'aménagements en fonction du cas d'espèce.

Types de garanties	Règles de provisionnement
Privilège de Prêteurs de deniers sur prêt immobilier	provision de la créance à 50%
Garantie hypothécaire 1er rang	provision de la créance à 50%
Contre garantie FEI Gie SOCAMA PACA	provision de la créance à 50% provision de la créance à 50%
Nantissement de fonds de commerce	provision de la créance de 75% à 100%
Nantissement de matériel	provision de la créance de 75% à 100%
Nantissement de compte à terme/gage espèces	provision à hauteur du montant non couvert par la garantie
Nantissement de titres	provision à hauteur du montant non couvert par la garantie
Nantissement de PEA	provision à hauteur du montant non couvert par la garantie
Cautionnement par SOFARIS	provision de la créance à hauteur du reliquat non couvert par la SOFARIS
Cautionnement de tiers	provision de la créance à 100%
Gage sur véhicules/Hypothèque maritime/ Démembrement de droit de propriété	Montant de la provision à évaluer et à proposer par le Chargé d'études
En l'absence de garantie	provision de la créance par défaut à 100%

PROVISIONS POUR RISQUES D'EXECUTION DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

L'identification en engagement douteux est effectuée conformément aux procédures du contrôle interne et entraîne le déclassement de l'engagement de garantie en engagement douteux.

Ces engagements «douteux» sont transférés en engagement «douteux compromis» dès la mise en jeu de la garantie de la SOCAMA CORSE. Ils restent comptablement matérialisés au poste «engagements douteux» tant que le règlement n'a pas eu lieu.

(entre la date de mise en jeu de la garantie et la date de règlement, le délai est inférieur à 3 mois).

Au titre des engagements «douteux», la SOCAMA CORSE constitue une provision pour risques et charges, évaluée après analyse individuelle des risques d'exécution de ces engagements :

Les taux de provisionnement sont recensés comme suit :

Types de garanties	Taux de provisionnement	Taux de prise en charge par la SOCAMA
Prêt professionnel avec :		* 100%
* nantissement de fonds de commerce	50%	* 50% si prêt Express
* gage sur matériel	50%	Européen
* une sûreté réelle	25%	* 50% si prêt transmission
* sans garantie	75%	Reprise
Prêt immobilier avec :		
* une sûreté réelle	25%	
* sans garantie	50%	* 100%

PORTEFEUILLE TITRES

Le Portefeuille titres de la SOCAMA CORSE est constitué :

- d'obligations françaises pour un montant de 190.000,00 euros
- de titres d'OPCVM pour un montant de 841.832,20 euros
- et 281 actions Banque Populaire Provençale et Corse à 16 euros

3

- Les dépréciations sur les titres d'obligations sont évaluées de manière individuelle. L'écart négatif résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

- Les titres d'OPCVM sont estimés à leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice. La constatation d'une dépréciation a lieu dès lors qu'un titre d'OPCVM génère une moins value latente.

V) TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2010	Affectation résultat N-1	Augmentation	Réduction
- Capital social (*)	78.940,35	81.342,45		2.784,60	382,50
- Réserves légales	42.135,73	45.102,67	2.966,94		
- Réserves Statutaires	335.664,46	392.036,26	56.371,80		
- Report à nouveau	30.000,00	30.000,00	-30.000,00		
			+30.000,00		
- Résultat de l'exercice en instance d'approbation	59.338,74	391,17			

(*) Augmentation : Souscription à 10 parts sociales de 1,53 euros par tout client Banque Populaire Provençale et Corse à qui un concours bancaire a été consenti durant l'exercice, et pour lequel la SOCAMA CORSE s'est portée caution.

(*) Réduction : Il s'agit de remboursement de parts sociales lié aux prêts dont l'échéance finale a eu lieu courant 2009, sur confirmation (réponse au bulletin réponse) ou demande du client.

CREANCES DOUTEUSES-ENGAGEMENTS DOUTEUX

	Encours 31/12/2009	Encours 31/12/2010	Evolution Encours CTX en %	Provisions 31/12/2009	Dotations 2010	Reprise 2010	Provisions 31/12/2010	TX de Provisions 2009	TX de Provisions 2010
(1) Créances douteuses	869.975,88	963.998,11	10,81%	785.637,90	160.856,51	95.192,14	851.302,27	90,31%	88,31%
(2) Engagements douteux (HB)	293.908,45	376.576,34	28,13%	165.400,05	206.367,01	223.442,88	148.324,18	56,28%	39,39%
(1)+(2) TOTAL	1.163.884,33	1.340.574,45	15,18%	951.037,95	367.223,52	318.635,02	999.626,45	81,71%	74,57%

COUVERTURE DES RISQUES

	31/12/2010	31/12/2009
(1) Dettes subordonnées	277.020,06	271.669,61
(2) FRBG	7.756,47	7.756,47
(3) Capitaux propres Hors FRBG	548.872,55	546.079,28
(1)+(2)-(3)	833.649,08	825.505,36
(5) Montant des encours vifs engagements donnés	12.616.131,21	11.955.095,11
(6) Créances douteuses	963.998,11	869.975,88
(7) Provisions	851.302,27	785.637,90
(6)-(7)	112.695,84	84.337,98
(6)-(7)=(8) Créances douteuses nettes		
(9) Engagements douteux nets	228.252,16	128.508,40
(8)+(9)=(10) Contentieux nets	340.948,00	212.846,38
(4)/(5)+(10) Couverture des risques	6,43%	6,78%

ANNEXE ACTIF**1) Etat des mouvements sur le portefeuille titres**

	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Entrées 2010	Sorties 2010
Obligations et autres titres à revenu fixe	189.581,86	424.526,48	0,00	228.673,00
Fonds d'Etat	0,00	0,00		
Obligations	190.000,00	418.673,00		228.673,00
Créances rattachées	5.421,86	13.086,48		
PROV/TIT OB	5.840,00	7.233,00		
	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2009	Entrées 2010	Sorties 2010
Actions et autres titres à revenu variable	841.832,20	895.703,28	841.832,20	895.703,28
TITRES D'OPCVM	841.832,20	895.703,28	841.832,20	895.703,28
PROV/TIT OPCVM	0,00	0,00		

2) Autres actifs et détails des comptes de régularisation actif

	31/12/2010	31/12/2009
Autres actifs	65.226,66	38.915,66
-Debiteurs divers		
Créance intégration fiscale	26.311,00	
-Sommes à recevoir de la région	38.915,66	38.915,66
-Comptes de régularisation (ACTIF)	701,12	1200,00
-Produits à recevoir		
-"prods a rec s/ Engt de gar"	500,00	1200,00
-Subvention à recevoir BPPC		
- Produits A rec BPPC		
-Charges PAY constatées d'avance	201,12	

	31/12/2010	31/12/2009
Dettes envers les établissements de crédit		
Dû à la BPPC au titre des ctx non réglés	388.639,60	438.943,79
Autres passifs & comptes de régularisation	31/12/2010	31/12/2009
Autres passifs	0,00	7.582,00
-Créditeurs divers	0,00	7.582,00
Comptes de régularisation (PASSIF)	20.984,16	20.351,02
- Subvention A RBT BPPC		
- Charges à payer	20.984,16	20.351,02
Détail des provisions pour risques et charges	31/12/2010	31/12/2009
PROV pour risques d'exécution des Engagements par signature	148.324,18	165.400,05
PROV pour charges futures	0,00	0,00
Autres PROV pour risques et charges	25.943,77	25.943,77
TOTAL	174.267,95	191.343,82
Détail des capitaux propres	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres hors FRBG	548.872,55	546.079,28
FRBG	7.756,47	7.756,47
TOTAL	556.629,02	553.835,75

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2010	31/12/2009
Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de placement assimilés		
DOT aux prov.	-6362,00	-30,00
Reprises PROV	7.755,00	29.261,30
Moins values de cession		
Plus values de cession	11.404,13	2.034,40
TOTAL	12.797,13	31.265,70

COÛT DU RISQUE	CHARGES	PRODUITS
Provisions sur créances douteuses		
Opérations de trésorerie		
Opérations avec la clientèle	160.856,51	95.192,14
Opérations sur titres et débiteurs divers		
Autres		
Autres provisions pour dépréciation		
Provisions pour risques et charges		
1) Opérations de bilan		
2) Opérations de hors bilan	206.367,01	223.442,88
-S/Engagements douteux		
- Prov. P/charges futures		
Pertes sur créances irrécouvrables	17.058,27	
Récupération sur créances amorties		
TOTAL	384.281,79	318.635,02
SOLDE	65.646,77	

RESULTAT EXCEPTIONNEL	CHARGES	PRODUITS
Divers	110,74	2.484,78
TOTAL	110,74	2.484,78
SOLDE		2.374,04

IV - Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs, les sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

* le contrôle des comptes annuels de la SOCAMA CORSE - tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

* la justification de nos appréciations ;

* les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou aux moyens d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de cet exercice.

2 - Justifications des appréciations :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de

nos appréciations, nous portants à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables : Comme indiqué dans la Note IV de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture à l'actif par des dépréciations déterminées sur base individuelle, et au passif, par des provisions destinées à couvrir des risques clientèle non affectés. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et Informations spécifiques :

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 13 mai 2011- KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Georges Maregiano - Associé

V. Rapport de Gestion :

Le rapport de gestion est disponible au siège social sur simple demande

16

Département de la Haute-Corse

Commune de FARINOLE

AVIS DE PUBLICATION

Par délibération en date du 30 juillet 2011, le Conseil Municipal de la commune de Farinole a approuvé le plan de zonage de l'assainissement. Le dossier est tenu à la disposition du public à la Mairie de Farinole aux jours d'ouverture des bureaux.

Fait à Farinole le 12/08/2011,
Le Maire,
Ange CHERUBINI.

39

Pierre-Paul de Moro Giafferi

Mandataire Judiciaire - Immeuble U Boscu d'Oru - Bât. B - 20200 Pietranera

ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE

Rachat d'une créance définitive détenue pour un montant de 132.653,03 euros (créance définitive suivant arrêt Cour d'Appel de Bastia du 10/03/2010). Les offres seront à déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia dans les 15 jours de la parution.

41

Commune de Santo Pietro di Tenda - Haute-Corse
20246 SANTO PIETRO DI TENDA

Tel : 04 95 37 70 70

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet : Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

Maître d'ouvrage : Commune de Santo Pietro di Tenda (20246)

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire

Procédure : Procédure adaptée (art. 28 CMP)

Critères de choix des candidats :

- capacité technique
- justificatifs fiscaux et sociaux prévus à l'article 45 (et suivant) du CMP
- capacités références et compétences dans des réalisations similaires
- capacités à appréhender le projet dans un cadre intercommunal

Critères de sélection des offres :

- valeur technique (50%)
- délais d'exécution (30%)
- prix (20%)

Date et heure limites de réception des offres : Samedi 24 septembre 2011 à 12h00

Adresse à laquelle les pièces administratives et techniques doivent être envoyées : Mairie de Santo Pietro di Tenda

u Corsu - 20246 Santo Pietro di Tenda

Tel : 04 95 37 70 70 - Télécopie : 04 95 37 71 87

Courriel : mairie.santo-pietro-di-tenda@orange.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : jeudi 18 août 2011

Le Maire,
TOMI Marc.

42

Pierre-Paul de Moro Giafferi

Mandataire Judiciaire - Immeuble U Boscu d'Oru - Bât. B - 20200 Pietranera

BIENS IMMOBILIERS DISPONIBLES A LA VENTE

MURS et FONDS

A Calvi, local situé 15, Boulevard WILSON, composé au rez-de-chaussée d'un local commercial de 181,75 m² et d'annexes : terrasse (44.06 m²), local four (4.30 m²), et dépôt (2.13 m²).

Un fonds de commerce de débit de boissons et un fonds de commerce de snack y compris les noms commerciaux «BAR LE REX» et «SNACK LE REX», et la licence de débit de boisson de 4ème catégorie.

Les offres seront à déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia dans les 15 jours de la parution.

45

COMMUNE DE BELGODERE

Aménagements paysagers et organisation de l'accueil du public sur l'arrière-plage de Lozari

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté n°2011221-0011 du 9 août 2011 du Préfet de la Haute-Corse, a été autorisée la réalisation de travaux dans le cadre du projet d'aménagements paysagers et d'organisation de l'accueil sur l'arrière-plage de LOZARI, sur la commune de Belgodère. Le programme de travaux sera réalisé conformément au dossier de demande d'autorisation soumis aux enquêtes publiques conjointes au titre du Code de l'Environnement et du Code de l'Urbanisme qui se sont déroulées du 10 mai 2011 au 14 juin 2011 inclus, sur la commune de BELGODERE. Ce dossier peut être consulté en Mairie de Belgodère.

01

Préfecture de la Corse-du-Sud

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

AVIS AU PUBLIC

CONSULTATION RELATIVE A L'INSTAURATION
D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT
POUR DES OUVRAGES DE PREVENTION DES INCENDIES
SUR LA COMMUNE D'ALATA

L'instauration d'une servitude de passage et d'aménagement, au bénéfice de la commune d'ALATA, concerne les ouvrages suivants :

- la piste d'appui de la ZAL (Zone d'Appui à la Lutte) de Maccione,
- la création de trois points d'eau DFCI,
- la piste de liaison existante.

Le dossier relatif au projet de la servitude sera déposé en mairie d'ALATA et en son annexe, route de Calvi,

- du lundi 5 septembre au vendredi 4 novembre 2011.

Il sera consultable :

- les lundi et mercredi, de 8 h 30 à 15 h, à la mairie d'Alata,
- le mardi, de 8 h 30 à 15 h, à la mairie annexe, route de Calvi.

Pendant la durée d'affichage en mairie (deux mois), les propriétaires ou ayants droit pourront faire connaître, par écrit, leurs observations au préfet, direction départementale des territoires et de la mer - Service eau environnement forêt - « Le Solférino » - 8, Cours Napoléon - BP 309 - 20176 AJACCIO Cedex.

Pour le directeur,
Le chef du Service
eau environnement forêt
Signé : Daniel CHARGROS

04

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préalable au projet de construction d'une structure de pêche dans la réserve naturelle de l'étang de Biguglia - Commune de Lucciana

1ère parution,

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Informe le public qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de Lucciana, en exécution de son arrêté, à une enquête publique préalable au projet de construction d'une structure de pêche dans la réserve naturelle de l'étang de Biguglia. Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Lucciana

du 08 septembre au 10 octobre 2011

afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Toutes observations pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à la disposition du public ou adressées par écrit au Maire ou au Commissaire Enquêteur, en mairie.

M. ZYAD ALAMY est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur et se tiendra à la Mairie de Lucciana :

- le 08/09/2011 - de 08h30 à 12h00
- le 21/09/2011 - de 08h30 à 12h00
- le 30/09/2011 - de 13h30 à 17h00
- et - le 10/10/2011 - de 13h30 à 17h00

A l'expiration de l'enquête, le rapport du commissaire enquêteur sera transmis dans le délai d'un mois au Président du Conseil Général de la Haute Corse.

Une copie des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée à la Mairie de Lucciana et au Conseil Général de la Haute Corse - Direction des Infrastructures, des Routes et des Transports - Service des Bâtiments - Immeuble Sorini - 20405 Bastia Cedex 9 - où toute personne physique ou morale intéressée pourra en demander communication .

5^{ème} édition des Nuits Méditerranéennes

Depuis 5 ans, le festival du film court de Corte, «Les Nuits Méditerranéennes», est devenu LE rendez-vous du jeune cinéma méditerranéen. Cette année, le festival a programmé plus de 60 films, du 26 au 30 septembre. Et la manifestation s'offre un Président de jury prestigieux avec la présence du réalisateur Gabriel LE BOMIN dont le film, «Les fragments d'Antonin», a été nommé pour le César du meilleur premier film en 2006.

Entretien avec Alix Ferraris, un directeur qui veut inscrire son festival dans un projet d'envergure européenne.

► Pour commencer, pouvez-vous nous dire quelques mots du 1^{er} concours méditerranéen du scénario organisé cet été ?

Ce concours devient un organe majeur de ce festival en plus des 80 films courts qui seront projetés au cinéma ALBA. Nous avons reçu 28 scénarii. Notre cher Roland NGUYEN en a sélectionné huit. Ces scénaristes apporteront quelques réflexions complémentaires pendant les rencontres avant que le jury sous la présidence de Christophe TAUDIERE, responsable du pôle court-métrage à France Télévisions, ne désigne le scénario qui sera tourné en Corse par SESAMA production l'année prochaine. L'idée est de développer le tournage en Corse et de le présenter l'année suivante en avant-première.



► La sélection 2011 se décline en trois compétitions de films courts. Pouvez-vous nous les présenter ? Pourquoi ce découpage vous a-t-il semblé le plus judicieux ?

Les Nuits Méditerranéennes deviendront, je l'espère, un pôle du jeune cinéma méditerranéen grâce à l'étude d'un programme européen, au développement de tournage de notre production insulaire et aux deux filières cinématographiques de l'Iut de Corse, d'où la

► Le célèbre réalisateur bastiais Gabriel Le Bomin est le président du jury de cette édition 2011. Une belle reconnaissance pour votre festival ?

Le réalisateur avait accepté l'idée dès 2008 et ce projet devait se dérouler à Furiani. Malheureusement, nous n'avons pu le recevoir suite à la



fragilité de l'évènement. Son parcours du court au long-métrage affirme l'existence d'un cinéma corse et, je l'espère, motivera la jeune génération de cinéastes à le solidifier. Enfin son long-métrage «Les Fragments d'Antonin» me reste toujours en mémoire...

Les méditerranéennes du court métrage

nécessité de présenter une compétition axée sur les écoles et ateliers du cinéma proposant ainsi une vitrine incontournable. Ensuite, notre chère production insulaire (8 films réalisés en Corse présentés) débutera la projection en compagnie de deux régions voisines : la région de PACA et celle du Languedoc Roussillon, ce qui suscitera une rencontre entre réalisateurs présents et aussi avec Chantal FISCHER, chef de service cinéma et audiovisuel de la région de PACA. Enfin pour la 3^{ème} compétition, les réalisateurs méditerranéens expriment dans leur film une liberté absolue de conscience et détiennent tous une vérité. Celle de la place inévitable du court-métrage dans la société et des bouleversements qu'elle entraîne à travers le monde.

► **Votre carte blanche est, cette année, le court-métrage «DESTINO» (de Salvador DALÍ produit par WALT DISNEY). Pouvez-vous nous expliquer votre choix ?**

Ce film court est un bel exemple de ténacité et de transmission. Les origines de "Destino" remontent à 1945, quand Walt Disney a rencontré Salvador Dalí. Près de six décennies après sa création, "Destino" a eu sa première mondiale en Juin 2003 au Festival d'animation d'Annecy. C'est un peu comme avec «I Notti Mediterranee» où j'aborde avec nos chers étudiants et diplômés de l'IUT de Corse,



cette notion de transmission. Et puis le surréalisme de Dalí laisse une trace inévitable comme pour Walt Disney : «une œuvre d'art animée.» Une sorte d'utopie car comme disait Victor Hugo : «L'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain !» Donc pourquoi ne pas réfléchir à une éventuelle thématique sur l'animation ?

► **Selon vous, «les jeunes cinéastes et vidéastes du pourtour méditerranéen ont besoin d'un pôle du 7^{ème} art où l'île de Corse est au centre d'une synergie créative et durable». Dans quelle mesure votre festival participe-t-il à la mise en place d'un tel pôle ?**

Si l'on évoque le pôle urbain : on parle de création d'emplois ce qui engendre des retombées économiques au centre et dans toute l'île. Mais surtout, nous jouons la carte de l'insertion et mon souhait est de permettre à nos jeunes diplômés de la filière audiovisuelle de l'Université de continuer leurs activités professionnelles sur l'île : chose faite cette année ! Ensuite L'IUT de Corse et le cinéma ALBA sont deux outils indispensables à la production de ce festival dans la ville universitaire comme l'Office du Tourisme du Centre Corse. Le 1^{er} concours méditerranéen du scénario débouchera sur un tournage pendant les périodes creuses. Les projections de films permettent de présenter la production insulaire et d'inviter les écoles

méditerranéennes à se rencontrer. Nous parlons alors d'échanges en développant des partenariats ainsi que des coproductions éventuelles avec les réalisateurs et les producteurs méditerranéens présents. Ce projet, maillon du Court-Métrage, boucle ainsi la chaîne du cinéma à l'échelle européenne pour devenir un pôle du jeune cinéma méditerranéen au nom de la laïcité sur cette belle région qu'est la Corse.

► **Cette année, la Direction Régionale de la SACEM et les Nuits Méditerranéennes créent l'évènement en associant l'image, la réalisation, la danse et la musique. En effet, pour la première fois sur**

l'île, un pianiste improvisera une création musicale «live» pendant la projection d'une chorégraphie filmée. Comment est née l'idée d'un tel évènement ?

Cette performance existe déjà dans certains festivals mais c'est en discutant avec Philippe MESSANT, Délégué Régional de la SACEM, que l'idée de ce ciné-concert est née. D'après lui, il semble que ce soit une première sur l'île... Et il m'a proposé d'apporter sa pierre en liant l'improvisation. Dans son carnet d'adresse, il m'a conseillé un certain Jean-Michel BOSSINI, véritable expert en la matière. De mon côté, j'ai découvert le jeune réalisateur Nicolas FUCH qui est en sélection. Il propose une réalisation autour de la danse grâce à la chorégraphe Johanne TOLEDANO et il accepte de couper le son de son film le jeudi 29 septembre au cinéma ALBA.

► **Des changements sont-ils à prévoir dans les années à venir ?**

Avant de parler d'avenir, il faut vivre l'instant présent. Donc j'espère que la cinquième édition d'«I Notti Mediterranee» se réalisera dans de bonnes conditions avec l'espoir de recevoir le maximum de jeunes réalisateurs qu'il nous est permis.

► **Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous êtes confrontés pour l'organisation de votre festival ?**

J'espère que la ville universitaire comprendra bientôt le rôle de cette manifestation. Et après beaucoup de doutes, les conditions semblent évoluer dans le bon sens. La région semble avoir comprise les enjeux de ce jeune projet européen et la fondation BPPC comme le Conseil Général de Haute-Corse, comme VIA STELLA, comme France Télévisions et comme la SACEM soutiennent activement «E Notti Mediterranee».



A Settimana

34^{ème} et 35^{ème} semaine de l'année
du 19 août au 1^{er} septembre 2011

Les fêtes : le 19, Jean Eudes - le 20, Bernard, Samuel - le 21, Christophe, Grâce, Ahmed - le 22, Fabrice, Symphorien - le 23, Rose, Églantine - le 24, Barthélemy, Nathanaël - le 25, Louis, Ludovic - le 26, Natacha, César - le 27, Monique, Amédée - le 28, Augustin, Linda - le 29, Sabine, Sabrina - le 30, Fiacre, Sacha - le 31, Aristide - le 1^{er}, Gilles.

Un an déjà

Le 21 août, un des membres les plus recherchés de l'ETA, l'organisation terroriste basque, est arrêté à Ostende. L'homme faisait l'objet d'un mandat d'arrêt européen.

Le 21 août, Eva Joly mènera les verts français à la présidentielle, mettant Daniel Cohn-Bendit sur la touche.

Le 24 août, les synthèses du dossier Dutroux (Belgique) sont accessibles sur Internet, ce qui représente 1.200 pages de données confidentielles.

Le 24 août, à Mogadiscio, en Somalie, un groupe islamiste lié à al-Qaïda signe un attentat-suicide contre un hôtel, qui fait 31 morts.

Le 25 août, Jean-Pierre Paquet, ex-médecin des Bleus, affirme qu'en 1998 plusieurs champions du monde français présentaient des résultats sanguins suspects.

Le 25 août, il y a 20 jours que 33 mineurs chiliens sont bloqués au fond d'une mine et on estime qu'il faudra quatre mois pour réussir à les en sortir.

Le 27 août, l'Atletico Madrid remporte la Supercoupe d'Europe en dominant le vainqueur de la Champions League, l'Inter de Milan.

Le 28 août, Sakineh Mohammadi Ashtiani, condamnée à mort par lapidation en Iran pour adultère, fait l'objet d'une mobilisation mondiale en faveur de sa libération.

Le 31 août, Jean-Pascal van Ypersele, vice-président du GIEC, accepte les critiques de l'ONU : pour rester crédibles, les experts du climat doivent se réformer.

Le 31 août, le président américain Barack Obama annonce que les 50.000 soldats US qui se trouvent sur le territoire irakien ne seront plus engagés dans des combats.

Le 1^{er} septembre, le vainqueur des Tours de France cyclistes 1983 et 1984, Laurent Fignon, décède des suites d'un cancer à l'âge de 50 ans.

L'esprit du monde

Nous méritons toutes nos rencontres. Elles sont accordées à notre destinée.
François Mauriac

Le truc de la semaine

Si vous désirez entretenir votre forme ou perdre quelques kilos superflus, pratiquez un exercice physique durant 30 à 45 minutes, trois à quatre fois par semaine. C'est au-delà des 25 premières minutes que le corps puise dans les réserves de graisse l'énergie nécessaire.

Les tablettes de l'Histoire

Le 20 août 1980, décès du chanteur Joe Dassin à l'âge de 41 ans.

Le 22 août 1864, douze pays signent la première Convention de Genève qui

aboutit à la création de la Croix Rouge internationale.

Le 24 août 1991, Mikhaïl Gorbatchev démissionne de son poste de chef du Parti Communiste de l'Union Soviétique.

Le 25 août 1991, Michael Schumacher fait ses débuts en Formule 1 au Grand prix de Belgique dans l'écurie Benetton.

Le 27 août 1955, parution de la première édition du livre Guinness des records.

Le 28 août 1963, Martin Luther King prononce son célèbre discours « I have a dream » à Washington.

Le 31 août 1997, décès de lady Diana, princesse de Galles, dans un accident de voiture sous le pont de l'Alma, à Paris.

Le 1^{er} septembre 1983, un Mig soviétique abat un avion de ligne coréen de la Korean-Airlines, ne laissant aucun survivant parmi les 269 passagers et membres d'équipage.

Informateur • CORSE NOUVELLE

DIRECTION - ADMINISTRATION

Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS : Pierre BARTOLI

Téléphone : 04 95 32 89 98

RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : redaction@informateurcorse.com

1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,88 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ/ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 04 40

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ - ÉDITIONS SPÉCIALES

ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 | 88773

ISSN : 2114-009

IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur - Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI - Corse Nouvelle[®] fondée en 1948 et La Semaine Corse[®] fondée en 1969 sont protégés par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :



Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38
E-mail : redaction@informateurcorse.com

Tournoi de pelote basque U Muru Bascu : du grand spectacle !

Le club U muru bascu a réussi son pari. Son tournoi estival a été d'une excellente tenue et son organisation sans faille. Au bout du compte, trois journées avec des rencontres à couper le souffle, une volonté de bien faire de la part des joueurs débutants, de confirmer pour les plus aguerris, et d'assurer le spectacle pour les «pros».

Il ne manquait personne pour en découdre sur le fronton de **Vanga di l'Oru** (récemment rénové et avec succès), puisque la manifestation sportive de l'été a pu compter sur la participation des récents champions de France **Fabien Cotta** et **Sylvain Brefel** (par ailleurs champion du monde), mais aussi d'**Antoine Ramonet**, le quadruple champion de France. Pour équilibrer les confrontations, ces «têtes de série» ont disputé le tournoi avec des partenaires inédits, mais parfaitement élevés au niveau de leurs coéquipiers !

Ainsi associé à **Jean-Marc Giacobetti** (du club local **U Muru Bascu**), **Fabien Cotta** s'est imposé en finale face au duo **Sylvain Brefel-Patrice Lascou** 35-14, et remporte donc le challenge **Jean-Christophe Leonelli**, version 2011.

En 2^e série, c'est la paire **François-Xavier Campana-Xavier Mouysset** qui s'est imposée face à **Sébastien Pallini** et **Cédric Derpasergian** (35-30).

En 3^e série A, **Ghjisè Leoni** et **Jean-Pierre Baldassari** ont battu **Micka Leonelli** et **Serge Bereni** (25-19).

En 3^e série B, **Rossi Gabriellu** et **Philippe Santini** ont dominé leurs adversaires, **Thierry-Jean Aidani** et **Alain Fourni**. C'est en soirée, au bal de **Santa Maria Poghju**, que la remise des trophées a eu lieu, dans l'ambiance amicale du club **U Muru Bascu**, qui à travers ce tournoi renoue avec l'élite de la pelote basque... Gageons que certains de ses éléments prometteurs en feront prochainement partie !



Jean-Marc Giacobetti, Fabien Cotta, Patrice Lascou et Sylvain Brefel, avant la finale de 1^{re} série



Jean-Pierre Baldassari et Ghjisè Leoni ont fait honneur aux pompiers de Cervioni



Le tournoi U Muru bascu a tenu toutes ses promesses



Nicolas Santini, une valeur sûre du club local



présente

A FIERA DI U VAZZIU

3&4 septembre 2011

sur l'hippodrome de Vignetta

ouverture le 3 Septembre à 10h00
avec nocturne le Samedi et dimanche.

artisans, producteurs, commerçants

animation foire

DJ. Alain - DJ. Tom - Mister K
et l'association la "souris verte"



J'aime la fête

Buvette et restauration sur place.

Parking et entrée gratuits.

Tombola au profit de l'Association "PER A PACE"



infos et réservation au **06 18 11 01 18**

katty.bartoli@wanadoo.fr

CORSE
BLANC

S'GEORGES
EAU DE SOURCE CORSE



Gamm vert

L'INFORMATEUR
Corse nouvelle



Toussaint
BARBOLOSI & C°

carl ajaccio immobilier

Trophée
Plus
Ajaccio



société de gestion
immobilière
Jean Santoni

ROCCA
TRANSPORT

SOCIÉTÉ DES
COURSES HIPPIQUES
D'AJACCIO

